

FORMULAIRE D'ADHÉSION

Oui, mon entreprise souhaite adhérer à Imagine Canada et faire reconnaître son rôle de chef de file au sein du mouvement de l'engagement social des entreprises canadiennes. Prière de noter que vous devez également vous engager socialement pendant trois ans au moins pour devenir une entreprise généreuse d'Imagine Canada et transmettre cet engagement en même temps que ce formulaire.

DATE _____	NOM DE L'ENTREPRISE _____	
ADRESSE DE L'ENTREPRISE _____		
VILLE _____	PROVINCE _____	CODE POSTAL _____
TÉLÉPHONE _____	TÉLÉCOPIEUR _____	
SITE WEB _____	COURRIEL _____	
NOM DU CHEF DE LA DIRECTION OU DU PRÉSIDENT _____		
PRINCIPALE PERSONNE-RESSOURCE		
APPELLATION D'EMPLOI _____		
TÉLÉPHONE _____	COURRIEL _____	
AUTRE PERSONNE-RESSOURCE		
APPELLATION D'EMPLOI _____		
TÉLÉPHONE _____	COURRIEL _____	
AUTRE PERSONNE-RESSOURCE		
APPELLATION D'EMPLOI _____		
TÉLÉPHONE _____	COURRIEL _____	
AUTRE PERSONNE-RESSOURCE		
APPELLATION D'EMPLOI _____		
TÉLÉPHONE _____	COURRIEL _____	

FORMULAIRE D'ADHÉSION

Montant total des contributions versées pendant votre dernier exercice****		\$	EF
Montant total des contributions exprimé en pourcentage* (ou rapport écrit des vérificateurs attestant que les dons représentent 1 % au moins)		%	EF
COTISATION D'ENTREPRISE GÉNÉREUSE Prière de noter que la cotisation est à verser chaque année pendant la durée de votre engagement.	Nombre d'employés	Cotisation annuelle	
	1 - 49	500 \$	
	50 - 99	1,500 \$	
	100 - 499	3,000 \$	
	500 - 999	4,000 \$	
	1000 +	5,000 \$	
MODALITÉS DE RÈGLEMENT :	<input type="checkbox"/> Chèque libellé à l'ordre d'Imagine Canada		
	<input type="checkbox"/> Prière de débiter la cotisation sur ma carte de crédit.		
	<input type="checkbox"/> Visa	<input type="checkbox"/> Mastercard	<input type="checkbox"/> American Express
	Nom du titulaire _____		
	Numéro de la carte _____		
Date d'expiration _____			
Signature _____			

* **Les cabinets professionnels** constitués en société ou en société en commandite ne passent pas en principe les salaires de leurs associés commanditaires (y compris les primes) en charges, comme une société de capitaux le fait pour les salaires de ses employés. Afin d'uniformiser les « règles du jeu » entre les cabinets professionnels constitués en société et les sociétés de capitaux et reconnaître leur contribution au profit de la collectivité, un montant équivalent est à imputer au budget de ces cabinets professionnels au titre des salaires, afin de réduire leur bénéfice net d'exploitation pour déterminer le seuil de calcul du 1 % d'Imagine Canada. Par conséquent, soixante pour cent au plus des profits des cabinets professionnels constitués en société pourront être considérés comme les salaires des associés et l'engagement de l'entreprise généreuse sera calculé sur la base des quarante pour cent restants des profits (équivalents aux rendements sur les avoirs pour les associés).

L'importance et la valeur de la contribution des **sociétés d'État** au profit de leur collectivité et de la société dans son ensemble sont également élevées. Ces entreprises devraient calculer leur engagement à verser 1 % sur la base du montant des recettes nettes (ou bénéfice net) déclaré à leur actionnaire contrôlant.

** Imagine Canada s'engage à veiller à la totale confidentialité de tous les renseignements communiqués dans ce formulaire d'adhésion.

Nos coordonnées : **Imagine Canada**

2, rue Carlton, bureau 600

Toronto (Ontario) M5B 1J3

Téléphone : 403 645 3670

Courriel : caringcompany@imaginecanada.ca